

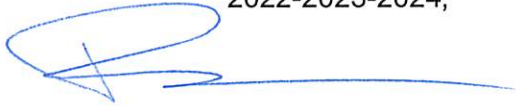
ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION
POUR LES ANNÉES 2022-2023-2024

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné Pierre Beauséjour, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité;

QUE : Le programme triennal d'immobilisation pour les années 2022, 2023 et 2024 sera devant le conseil municipal pour adoption lundi le 20 décembre 2021;

QUE : Cette assemblée sera tenue à 17 heures au centre communautaire au, 650, 4^e Avenue à Grandes-Piles;

QUE : Les délibérations et la période de questions de cette assemblée porteront sur le programme triennal d'immobilisation pour les années 2022-2023-2024;



Pierre Beauséjour
Directeur général
Greffier-trésorier

Le 13 décembre 2021

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil, soit au Marché Grandes-Piles, au bureau municipal et au bureau de poste, le 13^e jour de décembre 2021, ainsi que sur Infocitoyen et le site Internet de la Municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce treizième jour de décembre deux mille vingt et un.



Pierre Beauséjour
Directeur général
Greffier-trésorier